



Communiqué de presse

Mercredi 12 avril 2023

Désignation d'une juge d'instruction pour enquêter sur une possible mise en danger de la vie d'autrui provoquée par l'incendie de Notre-Dame

Ce mercredi 12 avril, une juge d'instruction a été désignée pour enquêter sur une possible mise en danger de la vie d'autrui en lien avec l'exposition au plomb provoquée par l'incendie de la cathédrale Notre-Dame en avril 2019.

L'enquête vise à éclaircir les responsabilités de l'Agence régionale de santé, de la Préfecture de région Île-de-France et de la Ville de Paris et fait suite à une plainte avec constitution de partie civile déposée en juin 2022 par une association, un syndicat et deux personnes physiques, selon les éléments recueillis par l'AFP.

Cette enquête participera à apporter toutes les réponses aux questions sur la gestion des conséquences sanitaires de ce drame par les différentes autorités publiques compétentes.

La Ville de Paris prend acte de cette désignation et participera comme toujours à la manifestation de la vérité. La Ville mettra à disposition de la justice tous les éléments matériels nécessaires à l'enquête.

Contact presse :

Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr